



PRESS RELEASE

Press release from the NGO Shipbreaking Platform

<http://www.shipbreakingplatform.org/press-release-seatrade-convicted-for-trafficking-toxic-ships/>

Seatrade condamné pour trafic de navires toxiques

Les ONG se félicitent d'un jugement révolutionnaire

Bruxelles / Rotterdam, le 15 Mars 2018 - Aujourd'hui, un tribunal de district de Rotterdam a condamné, sur la base du règlement UE concernant les transferts de déchets, la compagnie maritime Seatrade pour exportation illégale de navires envoyés à la démolition sur les chantiers d'Asie du Sud. La société Seatrade a été condamnée à une forte amende, et deux de ses cadres ont également été interdits d'exercer les professions d'administrateur, de commissaire, de conseiller ou d'employé d'une compagnie maritime pour une durée d'un an.

Pour la première fois, une société européenne d'expédition a été tenue pénalement responsable pour avoir vendu des navires voués à la destruction à des chantiers de démolition de navires qui ne tiennent pas compte des normes en Inde et au Bangladesh, où, comme il est largement reconnu et selon le Procureur, « *les méthodes actuelles de démantèlement des navires mettent en danger la vie et la santé des travailleurs et polluent l'environnement* ». La demande du Procureur que les dirigeants de Seatrade risquent la prison n'a pas été appliquée, pour l'unique raison que c'était la première fois que de telles accusations criminelles étaient portées.

Ce jugement révolutionnaire établit un précédent à l'échelle européenne pour que les armateurs soient tenus responsables de la vente des navires, en connaissance de cause, par de nombreux acheteurs au comptant, pour des démantèlements insalubres et dangereux qui permettent de maximiser les profits.

« Nous nous félicitons vivement l'arrêt de la Cour de Rotterdam. La décision envoie un message clair et franc, qui stipule que les démantèlements insalubres et dangereux ne seront plus tolérés », commente Ingvild Jenssen, fondatrice et directrice de l'ONG Plateforme pour la Démolition des Navires.



(© Studio Fasching - 2017)

CONTACT

Ingvild JENSSEN
ONG Plateforme Démolition des Navires
Directrice Exécutive et Fondatrice
Tél .: +32 (0) 2 419 6094
ingvild@shipbreakingplatform.org